

**Procès-Verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bénagues
du 4 février 2025**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10/12/2024

- 1 – Bilan triennal loi « climat et résilience »
- 2 – Statuts CCPAP
- 3 – École
- 4 – Questions diverses

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Josiane BERGÉ

Date de la convocation : 29/01/2025

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Membres	Présents	Procurations	Absents
ABÉNIA Loïc			x
BAUZOU Christophe	x		
BERGÉ Josiane (Maire)	x		
BIELLE Simone	x		
DA FURRIELA Thierry (2 ^{ème} adjoint)	x		
ESTEBE Sandrine	x		
FABRY Stéphane	x		
FERREIRA Franquelim Da Conceicao			x
FERRIES Laurie			x
GARCIA Serge		x	
HILAIRE Olivier (1 ^{er} adjoint)	x		
MARSEILLE Laurent	x		
PINATON Aubry		x	
REIS Mickaële		x	

Secrétaire de séance : BIELLE Simone

Madame BERGÉ ouvre la séance, donne lecture des procurations et désigne en tant que secrétaire de séance, Mme Simone BIELLE.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10/12/2024.

Madame BERGÉ : « Avez-vous des remarques ? » Ce procès-verbal est approuvé

1- Bilan triennal loi « Climat et résilience »

Madame le Maire demande au conseil de donner son avis sur le dossier qui leur a été envoyé par mail avec la convocation.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2025-01

2- Statuts CCPAP

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les nouveaux statuts de la CCPAP.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2025-02

3- École

Suite au rendez-vous avec le DASEN et L'IEN (la fermeture d'une classe est actée) :

- ✓ Le DASEN penche pour fermer l'école de Bénagues
- ✓ Le Maire de Rieux de Pelleport propose 3 classes à Rieux et 2 classes à Bénagues
- ✓ L'IEN penche pour fermer l'école de Bénagues
- ✓ Le Maire de Bénagues précise que si l'école de Bénagues doit fermer, elle souhaite se retirer du SIVE.

Nous avons demandé les statuts du RPI au SIVE.

Madame le Maire, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la fermeture de l'école de Bénagues.

Après discussion et échanges il est décidé de voter à bulletins secrets :

- 5 voix pour
- 5 voix contre
- 1 abstention

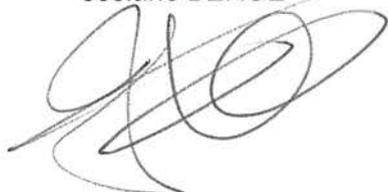
La délibération N° d'ordre 2025-03

4- Questions diverses

- Dégâts des eaux au niveau de la salle des archives transmis à l'assurance.
- OPH : le problème du rejet du pluvial a été soulevé lors de la 1^{ère} réunion avec les OPH. Le Conseil Municipal émet des réserves sur le débit du rejet du pluvial sur le chemin des Pélalets. Le dossier est renvoyé à La CCAP qui en est le maître d'ouvrage.
- L'employé communal entretient le mur du cimetière.
- Suite à la distribution du dernier bulletin municipal dans lequel la commune proposait aux administrés un service de navette. Nous avons reçu 4 souhaits. Proposition de mettre en place un taxi une fois par semaine. Le Conseil Municipal donne son accord pour une expérimentation et donne autorisation à Mme le Maire de faire la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La présidente de séance
Josiane BERGÉ



Le secrétaire de séance
Simone BIELLE

